



**CONSEIL
DÉPARTEMENTAL DE
LA MANCHE**

Direction des collèges,
de la jeunesse et des
sports

Direction de la petite
enfance, de l'enfance
et de la famille



**CAISSE
D'ALLOCATIONS
FAMILIALES DE LA
MANCHE**

Action sociale



ENEIS CONSEIL

Alexandra ANDRES
Florian FULCO

Observatoire départemental pour la petite enfance, l'enfance, la jeunesse et la parentalité

Bulletin d'information n°7

Les données de l'observatoire départemental pour la petite enfance, l'enfance, la jeunesse et la parentalité ont été actualisées et sont désormais publiées et accessibles en ligne.

Ces travaux de l'observatoire constituent un outil d'analyse et d'aide à la décision pour l'ensemble des acteurs accompagnant les jeunes et familles, à l'échelle locale comme départementale. En effet, c'est une veille territoriale qui est effectuée via l'analyse annuelle des besoins de la population du département et de l'offre déployée dans les champs de l'enfance, de la jeunesse et de la famille.

Les documents de l'observatoire proposent ainsi un état des lieux actualisé au 31 décembre 2016 des équipements et des actions menées en faveur de la petite enfance, l'enfance, la jeunesse et des familles. Cette actualisation s'appuie sur les données du recensement général de la population (RGP) de l'INSEE datées de 2014, ainsi que sur l'ensemble des éléments transmis par les différents acteurs du territoire qui ont été mobilisés dans le cadre de cette étude.

Ce bulletin d'information présente les éléments clés de l'actualisation de l'observatoire ainsi que les modalités d'accès aux documents élaborés.

Nous vous remercions de votre implication et de l'intérêt que vous portez à ce sujet.

Sébastien LEVAVASSEUR

Directeur de la caisse d'Allocations familiales de la Manche

Marc LEFEVRE

Président du Conseil départemental de la Manche

Synthèse de l'état des lieux au 31 décembre 2016

Vous trouverez en dernière page de ce bulletin d'information une description des modalités d'accès aux rapports complets produits par l'observatoire et ci-dessous une synthèse des enseignements des travaux.

Le contexte départemental

Une concentration de la population sur les deux pôles urbains et une population de moins de 20 ans peu représentée sur l'ensemble du territoire

- Selon le dernier recensement général de la population en 2014, le département recensait environ 500 000 habitants, chiffre en hausse de +0,1% par an en moyenne depuis 2009 intégralement due au solde migratoire (plus d'arrivées que de départs).
- Les personnes âgées de plus de 60 ans sont davantage représentées dans le département en 2014 qu'en 2009, confirmant la structure par âge vieillissante observée les années précédentes. A l'inverse, la Manche fait état d'une part faible des moins de 20 ans (23,0%), en comparaison aux autres territoires (24,7% à l'échelle régionale, 24,3% à l'échelle nationale). Cette proportion est en diminution de 0,4% par rapport à 2009.
- Comme les précédentes années, le département de la Manche se caractérise par une proportion importante de couples sans enfants parmi l'ensemble des familles (49,8% en 2014 contre 42,8% en France métropolitaine). Le nombre de familles avec enfant(s) poursuit quant à lui son recul (-0,9% par an en moyenne). Parallèlement, le nombre de familles monoparentales poursuit sa progression, ces dernières étant particulièrement présentes à Cherbourg en Cotentin (16,5% de l'ensemble des familles) et à Coutances (17,3%).

Une proportion de familles composées d'actifs occupés importante

- Le département présente un taux d'activité de l'ensemble de sa population, légèrement inférieur (73,3%) à celui observé en France métropolitaine (73,6%). Les familles dans lesquelles le ou les parents ne travaillent pas représentent 15,6% des familles contre 17,1% en France métropolitaine.
- Parallèlement, 67,6% des enfants âgés de 0 à 5 ans vivent dans une famille dont le ou les deux parents travaille(nt), contre 64,2% en France métropolitaine. Analysé à l'échelle infra départementale, ce ratio constitue un indicateur permettant d'analyser les besoins en matière de modes de garde des enfants de moins de 6 ans.
- Le département de la Manche enregistre un niveau de revenu plus faible qu'à l'échelle nationale, à savoir 19 548€, contre 20 370€ en France métropolitaine. La part que représentent les ménages fiscaux non imposés confirme cette tendance : elle apparaît supérieure (47,2%) à celle constatée à l'échelle nationale (41,9%). La question de l'accessibilité financière à l'offre d'accueil (petite enfance, enfance, ou jeunesse), est donc posée.

La petite enfance

Une offre d'accueil individuelle importante sur le territoire bien qu'en diminution

- Le nombre d'assistants maternels agréés sur le territoire poursuit sa diminution. L'augmentation de l'âge moyen se poursuit également et la hausse du nombre d'assistants maternels de plus de 60 ans peuvent cependant laisser présager la poursuite de la baisse des effectifs liée à des départs en retraite.

Synthèse de l'état des lieux au 31 décembre 2016

- Toutefois, en lien avec la baisse des effectifs des enfants âgés de moins de 3 ans, le taux de couverture en accueil individuel augmente cette année encore dans le département (77,9 places d'accueil pour 100 enfants de moins de 3 ans en 2016, 77,4 en 2015). Des disparités sont cependant observées entre les territoires, le nord du département étant globalement mieux doté en places d'accueil à la journée pour les enfants de moins de 3 ans.
- Le maillage territorial des relais assistants maternels (RAM) se poursuit (1 ETP d'animateur pour 71,9 assistants maternels), mais reste légèrement en-deçà des objectifs fixés par la CNAF et l'Etat (1 ETP d'animateur pour 70 assistants maternels).

Le développement des MAM

- Enfin, le regroupement de professionnels au sein de maisons d'assistants maternels (MAM) se poursuit avec l'ouverture de 8 MAM entre fin 2015 et fin 2016 (portant ainsi à 34 le nombre de MAM sur le territoire)
- L'installation des MAM s'effectue progressivement au sein des territoires ruraux du département mais les territoires au sud restent toujours peu couverts.

Une stabilisation du nombre de places en établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) mais un taux d'équipement qui reste limité

- Au 31 décembre 2016, la Manche compte 1 032 places d'accueil au sein de 44 EAJE. La capacité d'accueil atteint 8,2 places d'accueil collectif pour 100 enfants de moins de 3 ans (17,3 en France métropolitaine en 2014).

Une capacité d'accueil théorique globale très importante

- Une capacité théorique d'accueil pour 100 enfants de moins de 3 ans tous modes d'accueil formels confondus (accueil individuel, accueil collectif et scolarisation des enfants de moins de 3 ans) largement supérieure à celle constatée à l'échelle de la France : 94,1 dans la Manche en 2016 contre 56,1 en France en 2014.
- Le territoire départemental se distingue par rapport à l'échelle nationale par une capacité théorique d'accueil en EAJE très faible et à l'inverse une capacité théorique d'accueil chez les assistant(e)s maternel(le)s très élevée.

La jeunesse

Un développement inégal des accueils collectifs de mineurs

- Les travaux de l'observatoire montrent que l'offre d'accueil en faveur des 6-11 ans connaît un fort recul pour l'ensemble des périodes considérées à l'exception de la période périscolaire.
- L'offre reste globalement toujours faible les mercredis mais une augmentation est notée en juillet pour les 6-11 ans et en août pour les 12-17 ans.
- Des disparités entre EPCI mais également entre pôles de proximité marquées, pour l'ensemble des tranches d'âge et l'ensemble des périodes, sont toutefois relevées.

Synthèse de l'état des lieux au 31 décembre 2016

Un niveau de scolarisation élevé des 6-17 ans, mais une situation qui s'inverse pour les 18-24 ans

- Si le taux de scolarisation des 6 à 17 ans est toujours plus élevé dans la Manche qu'à l'échelle régionale ou nationale, cette tendance s'inverse de façon marquée pour les 18-24 ans : 39,3% des jeunes de cette tranche d'âge sont scolarisés, contre 52,2% en France métropolitaine.
- Toutefois, parmi les 15-24 ans sortis du système scolaire, 17,5% sont sans diplôme dans la Manche, soit un niveau inférieur à celui observé en France métropolitaine.

Un certain nombre d'aides, de structures et d'accompagnements à destination des jeunes recensés

- Le réseau des Promeneurs du Net est déployé dans tous les EPCI du département à l'exception de Villedieu Intercom.
- Les foyers de jeunes travailleurs sont de plus présents sur le territoire. Une étude statistique réalisée par l'Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes en Normandie en 2015 rapporte que près de 3 800 jeunes ont séjourné dans les FJT de la Manche cette année-là en moyenne pour une durée de cinq mois et demi.
- En 2016, le montant des aides individuelles accordées au titre du Fonds d'Aide aux Jeunes aux jeunes manchois en situation de précarité est de 158 752€, un chiffre en légère hausse par rapport à 2015 mais globalement en baisse depuis 2011. Le nombre de jeunes bénéficiaires est quant à lui en augmentation (850 en 2016 contre 763 en 2015)

La parentalité

Les travaux de l'observatoire n'incluent pas l'ensemble des acteurs et dispositifs pouvant apporter un soutien éducatif aux familles, mais portent uniquement sur les dispositifs de soutien à la parentalité labellisés par la CAF : Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (REAAP), CLAS (Contrats Locaux d'Accompagnement à la Scolarité), médiation familiale, espaces de rencontre, Points Information Familles (PIF), Lieux d'accueil enfants parents (LAEP), ...

- On compte une augmentation significative des actions menées dans le cadre du REAAP dans la Manche en 2016. Ces actions touchent l'ensemble des EPCI à l'exception de la CC de la Baie Cotentin. A l'inverse, les EPCI de la CA du Cotentin et de la CA Mont-Saint-Michel-Normandie totalisent 41 actions sur 68 conduites à l'échelle du territoire.
- Le nombre de LAEP et le taux de couverture de la population âgée de 0-6 ans ont également augmenté entre 2015 et 2016 : on dénombre 12 LAEP (contre 9 en 2015), soit 1,3 LAEP pour 3 500 enfants de cette tranche d'âge (0,86 au niveau national).
- Le nombre d'actions menées dans le cadre des CLAS poursuit sa diminution entre 2015 et 2016 (de 68 à 65). Le nombre de bénéficiaires par action est toutefois en augmentation par rapport à 2015 (7,8 bénéficiaires par action en moyenne en 2016 contre 6,4 en 2015)

L'accès aux travaux de l'observatoire et la suite des travaux

L'accès aux travaux de l'observatoire

Les travaux de l'observatoire départemental pour la petite enfance, l'enfance, la jeunesse et la parentalité sont accessibles via les liens internet suivants :

<http://www.manche.fr/parent/observatoire-petite-enfance.aspx>

<https://www.caf.fr/ma-caf/caf-de-la-manche/partenaires/observatoire-departemental-2016>

Les documents disponibles et téléchargeables sont les suivants :

- **L'état des lieux des politiques petite enfance, enfance, jeunesse et parentalité au 31 décembre 2016** organisé en quatre parties : le contexte démographique et socio-économique, la petite enfance, l'enfance-jeunesse et la parentalité.
- **Les fiches portraits de territoire** réunissent et affinent à l'échelle de chaque EPCI les données issues de l'état des lieux départemental des politiques petite enfance, enfance-jeunesse et parentalité.
- **Un focus réalisé sur le territoire de la communauté d'agglomération Mont-Saint-Michel Normandie** mettant en avant les enjeux spécifiques pour ce territoire.

Contact

Pour toute question relative aux travaux de l'observatoire , vous pouvez contacter directement les consultants du cabinet ENEIS par e-mail à l'adresse suivante: a.andres@groupe-eneis.com et f.fulco@groupe-eneis.com